

DISCIPLINE ET REGLEMENTS



COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 11 Juin 2024

Présents : Mme GONDRAN Lina, GUEGAN Martine. MM. CRESPIEN Raymond, ROCHER Lionel.

Excusés : MM. ILAFKIHEN Tarik, STORCK Benjamin,

NOUVEAUX DOSSIERS

NEANT

Décision commission statut et règlement (11/06/2024)

U14D1

CLUB	PENALITE	MOTIF
BARBENTANE O	1 POINT	Infraction au règlement : éducateur en formation le 31/10
AC AVIGNON	2 POINTS	Infraction au règlement : éducateur non formé, changement éducateur mail le 31/01
ESP SORGUES	4 POINTS	Infraction au règlement : éducateur non formé
ORANGE FC	2 POINTS	Infraction au règlement : 11 absences éducateur suspendu non remplacé

U15 D1

CLUB	PENALITE	MOTIF
US TOUR D'AIGUES	2 POINTS	Infraction au règlement : 11 absences non justifiées
CAVAILLON ARC	3 POINTS	Infraction au règlement : éducateur en formation le 4/12 et 6 absences non justifiées
AC VEDENE LE PONTET	5 POINTS	Infraction au règlement : éducateur non formé (formation cfi séniors)
AVIGNON CFC	5 POINTS	Infraction au règlement : absences non justifiées toute la saison
FC AVIGNON OUEST	5 POINTS	Infraction au règlement : éducateur non formé
ORANGE FC	5 POINTS	Infraction au règlement : éducateur non formé

U16 D1

CLUB	PENALITE	MOTIF
AC VEDENE LE PONTET	1 POINT	Infraction au règlement : éducateur en formation le 31/10 + 2 absences non justifiées
COURTHEZON JONQUIERES	1 POINT	Infraction au règlement : 4 absences non justifiées

U17 D1

CLUB	PENALITE	MOTIF
AC AVIGNON	1 POINT	Infraction au règlement : 6 absences non justifiées
ST JEAN DU GRES	1 POINT	Infraction au règlement : 4 absences non justifiées
MISTRAL ACADEMIE	1 POINT	Infraction au règlement : 6 absences non justifiées
CAVAILLON ARC	5 POINTS	Infraction au règlement : éducateur non formé

U18 D1

CLUB	PENALITE	MOTIF
PIOLENC AS	1 POINT	Infraction au règlement : 4 absences non justifiées
VELLERON SO	5 POINTS	Infraction au règlement : éducateur non formé
PROVENCE RC	5 POINTS	Infraction au règlement : éducateur non formé

U19 D1

CLUB	PENALITE	MOTIF
SARRIANS CS	3 POINTS	Infraction au règlement : éducateur non formé
ROGNONAS SC	3 POINTS	Infraction au règlement : 14 absences non justifiées
BC ISLE	1 POINT	Infraction au règlement : 5 absences non justifiées
AC VEDENE LE PONTET	4 POINTS	Infraction au règlement : éducateur non formé (formation cfi séniors)